

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, cette question ne mérite pas de réponse. Je signale cependant à mon honorable ami que j'ai répondu précédemment à cette question que d'autres députés avaient replacée dans son contexte.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et concerne le prix de l'essence. La ministre pourrait-elle expliquer à la Chambre pourquoi, quand les prix du pétrole brut subissent une baisse sensible, il faut de 60 à 90 jours pour que le consommateur puisse en bénéficier, mais quand les prix montent légèrement, le consommateur reçoit une douche froide à la pompe? La ministre peut-elle nous expliquer la situation?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je ne comprends pas bien sur quoi le député se fonde pour poser sa question. Comme il le sait bien, partout au Canada, les prix de l'essence ont baissé en moyenne de 10c. le litre. A Montréal, le litre a encore baissé de 2 ou 3c. Je sais que les prix ont monté dans d'autres régions, ce qui indique bien que c'est le jeu de l'offre et la demande qui contribue à fixer le prix de l'essence.

LA DEMANDE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, ma source, c'est Bob Runciman, critique conservateur à l'assemblée législative de l'Ontario. Hier, M. Runciman a reproché au ministre libéral de l'Énergie de l'Ontario, de se laisser bernier par les sociétés pétrolières, et a réclamé une enquête sur les prix de détail de l'essence. La ministre est-elle d'accord avec ces propos?

● (1440)

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, on me dit que ce député conservateur ne faisait que rappeler au gouvernement libéral la position qu'il avait défendue pendant la campagne électorale.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

LES PROBLÈMES D'ASSURANCE ÉPROUVÉS PAR LES SOCIÉTÉS ASSURANT DES SERVICES

M. Lee Clark (Brandon—Souris): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement, qui est aussi chargé de Parcs Canada. Une entreprise locale de location de bateaux ne peut toujours pas ouvrir à Riding Mountain

Questions orales

parce qu'elle ne réussit pas à obtenir de l'assurance responsabilité civile. Vu la situation, le ministre peut-il expliquer ce que son ministère fera pour garantir que les entreprises du secteur privé que nous voulons encourager pourront offrir leurs services à tous ceux qui visiteront un parc national cet été?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député a soulevé un problème très grave tant pour les entreprises du secteur privé qui fournissent de tels services que pour le public qui en profite. Je collabore étroitement avec mon collègue, l'honorable ministre de la Justice, pour examiner de toute urgence quatre ou cinq solutions possibles. Je dois dire que nous ressentons tous l'urgence de la situation davantage à cause des pressions exercées par le député sur tous les intéressés.

* * *

[Français]

LES CHEMINS DE FER

LA FERMETURE POSSIBLE DES ATELIERS DU CN À MONCTON

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

[Traduction]

Le ministre des transports du Nouveau-Brunswick a déclaré récemment à l'Assemblée législative de la province que le ministre fédéral des Transports lui avait garanti l'hiver dernier que les ateliers du CN à Moncton n'étaient pas menacés de fermeture dans un proche avenir. Cette déclaration était-elle fondée ou non? Le ministre a-t-il effectivement donné ces garanties à son homologue provincial?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député sait certainement que le CN se débat avec ce problème depuis déjà longtemps dans le cadre d'un relevé de tous ses ateliers d'entretien. Le CN doit prendre des mesures pour modifier, rationaliser et consolider ses activités d'entretien. Quand une décision aura été prise et présentée au conseil d'administration du CN, je pourrai donner une réponse plus complète.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, je prie le ministre de répondre à ma question. A-t-il garanti au ministre provincial des transports que les emplois seraient protégés à Moncton?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai déjà dit à plusieurs reprises que j'espérais qu'il n'y aurait pas de congédiement massif. Ce que nous essayons de faire, c'est de garder dans les effectifs le plus grand nombre possible d'employés, compte tenu des mesures de rajustement ou de rationalisation qui doivent être prises.